

CROTTET

Mag

VILLAGE
CULTURE
SOCIÉTÉ
ASSOCIATIONS
IDÉES...



UNE ÉQUIPE MUNICIPALE
TOUJOURS RASSEMBLÉE
AUTOUR DE 6 VALEURS
ESSENTIELLES :
SOLIDARITÉ
RESPECT
PROXIMITÉ
HUMILITÉ
LOYAUTÉ
COHÉSION
POUR SERVIR L'INTÉRÊT
GÉNÉRAL DE LA COMMUNE

infos PRATIQUES

NUMÉROS UTILES

Mairie	03 85 31 54 87 mairie@crottet.fr
ADAPA	04 74 45 59 64
ADMR Rive de Saône	03 85 40 00 66
CDS (Centre Départemental de la Solidarité)	04 74 04 04 09
Communauté de Communes de la Veyle	03 85 23 90 15
FRANCE SERVICES VEYLE	03 85 30 83 51
Maltraitance enfants	119
Maltraitance personnes âgées	3977
Office du Tourisme	03 85 23 92 20
Police/Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Violences conjugales	3919

Don du sang Calendrier 2023



*Salle Polyvalente,
Avenue des Sports à Pont-de-Veyle*

• Lundi 20 février de 15h00 à 19h00

*Salle Annexe de la Mairie,
2 rue de la Verchère à Pont-de-Veyle*

• Lundi 15 mai de 15h00 à 19h00

• Lundi 24 juillet de 8h30 à 12h30

• Lundi 2 octobre de 15h00 à 19h00

• Lundi 18 décembre de 15h00 à 19h00

L'EFS vous recommande de prendre rendez-vous

- Sur le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>

- Par téléphone : **0 800 109 900** (service et numéro gratuits)

VESTI'SAMIANE

- Place de la Samiane - 01290 Crottet
- Créée par l'unité locale des pays de la Veyle de la Croix Rouge, installée dans un local mis à disposition gratuitement par la Communauté de Communes de la Veyle

Vous propose dans une ambiance chaleureuse et réconfortante des vêtements, chaussures et linge de maison de 2^{ème} main à tout petits prix

Jours et horaires d'ouverture :

- Les lundis, vendredis et samedis de 9h00 à 12h00
- Les mardis de 14h00 à 17h00

N'oublions pas que Vesti'Samiane est aussi un point de collecte : un container est à disposition du public à toute heure de la journée sur la place de la Samiane pour les dons.



Bienvenue parmi nous

Antonin GENOT né le 19 janvier 2022
Calliopée GRAFFT CORDENOD née le 24 janvier 2022
Livyo SANGOUARD né le 17 février 2022
Billy SAGNE né le 28 février 2022
Paul TSCHANN né le 13 mars 2022
Marin RAFFORT-DERUTTET né le 25 mars 2022
Maëlyne LECOMTE PELLETIER née le 18 avril 2022
Léana DYOT née le 6 mai 2022
Mattéo DIOCHON né le 1^{er} juillet 2022
Raphaël FROPIER né le 15 juillet 2022
Lina DESPRAS née le 19 juillet 2022
Louis PAGNON né le 8 août 2022
Enzo DESPLANCHES ROSSIGNOL né le 23 août 2022
Eva JOLY née le 24 août 2022
Hugo BROYER né le 26 août 2022
Soline DARBON née le 28 août 2022
Evan RUDE né le 15 septembre 2022
Joy GRILLET née le 5 décembre 2022



Ils se sont dit « oui »

Damien DUBORDIER et Alicia RAMBOUT
le 25 juin 2022

Jérôme JOLY et Marie-Line LOUBET
le 20 août 2022

Gérald CASTANIER et Marie-Aude BAUDON
le 24 septembre 2022

Ils se sont « pacsés »

Emilie SCHULER et GIL Marion le 15 janvier 2022

Arnaud CASTELLANI et CLOUPET Benoît le 14 février 2022

Manon BONOT et Joris MERCIER le 18 février 2022

Jérémy GEREL et Céline VAISSE le 8 avril 2022

Nadine ROZIER et Aurore BOURAND le 16 avril 2022

Xavier BEYL et Maryline PAUGET le 7 mai 2022

Aurélien ROYER et Cédric MEUNIER le 23 septembre 2022

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Pierre-Antoine BERLIERE le 4 janvier 2022

Paulette ROZIER épouse SEIGNE le 20 janvier 2022

Gaston PELLETIER le 24 mars 2022

Odette HENRI DIT GUILLAUMIN épouse BERNET le 25 avril 2022

Christiane LILLIE veuve MIDEY le 25 juin 2022

Marthe BOYER veuve PONCIN le 18 juillet 2022

Angèle MORIER veuve FAVRE le 8 août 2022

Gérard BAS le 27 septembre 2022

Roger VERNE le 12 décembre 2022

édito



Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Nous voilà déjà à mi-mandat et la conjoncture qui nous entoure n'est pas vraiment au beau fixe. Dans une Europe qui reste encore fort heureusement unie sur le cap à tenir dans la tourmente générée par le conflit entre la Russie et l'Ukraine, la France, notre Grand Pays, doit faire face à des problématiques d'une extrême complexité : renforcement de l'effort de défense garante de sa protection et de sa souveraineté et rigueur budgétaire déjà tellement mise à mal par une inflation galopante dont chacun peut hélas mesurer les effets dans sa vie quotidienne pour se nourrir, se loger, se chauffer...

En 2023 nous allons devoir appréhender un budget sur lequel pèsent de lourdes incertitudes : surcoûts de l'énergie et des matériaux affectant aussi les différents travaux et chantiers à engager. Nous avons toutefois fait le choix, pour vous toutes et vous tous, de ne pas augmenter les taux communaux de la taxe foncière, la taxe d'habitation devant être entièrement supprimée.

Avant d'entrer dans l'année qui débute, je voudrais dire quelques mots de 2022 qui nous a permis avec l'aide de toutes et tous de boucler notre programme :

- Retrouver une vie communale presque normale : la bibliothèque et les associations ont repris leurs festivités (animations culturelles, vogue de printemps, battage du 15 août, lotos...), le Conseil Municipal a pu rendre compte de son action le 15 mai, organiser différentes rencontres (Octobre Rose, opération « Brioches », repas des Têtes Blanches, rencontre avec et pour les nouveaux arrivants, les illuminations et le marché de Noël) et perpétuer nos commémorations tout en mettant en exergue certains sites patrimoniaux de notre Commune ;
- Réaliser les travaux projetés tant de Sécurité Routière (nouveaux panneaux et signalisation au sol, la recomposition d'une partie du Chemin des Meuniers et le grand chantier de la Montée des Abîmes) que de maintenance de nos bâtiments (la mise aux normes du paratonnerre au-dessus de notre magnifique église, différentes reprises du schéma général de l'écoulement des eaux pluviales, plusieurs mises en leds des éclairages communaux...);
- Continuer à développer notre belle École Communale qui, avec presque 200 élèves, nous a valu la réouverture d'une 8ème classe. Nous avons aussi dédié une salle à la création d'un dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire à destination d'enfants en situation de handicap) attendu par bien des familles. L'École a fait l'objet de différents aménagements essentiels à sa vie quotidienne (réfection de sols, création d'espaces clos pour les maternelles...).

J'en profite pour vous remercier toutes et tous pour votre accompagnement dans le maintien d'une vie civile respectueuse dans notre Commune, en participant aux matinées « Nettoyons la nature », en appliquant les consignes de tri et de propreté sur les PAV (Points d'Apport Volontaire) et les prescriptions des différents arrêtés préfectoraux sur les brûlages et le bruit.

En 2023, nous allons bien évidemment continuer de développer toutes les actions déjà engagées. Je voudrais en citer quelques-unes :

- Après 2 années d'études, le démarrage de la construction de notre nouvelle Cantine/Garderie : aujourd'hui plus de 140 enfants déjeunent dans notre salle des fêtes ;
- Les études d'aménagements routiers à Chavannes (CG 51c), au Bief Godard, au carrefour des Buyrels (CD 28) et au carrefour des Piquants (CD 933) ;
- La mise en application d'un Plan d'Actions de Sobriété Énergétique et de Préservation de l'Eau (2022 a été cruciale dans la prise de conscience que l'on pouvait manquer d'eau) ;
- La réalisation de plantations diverses dont celles des Terrasses ;
- L'étude du rond-point du bas de la Villeneuve.

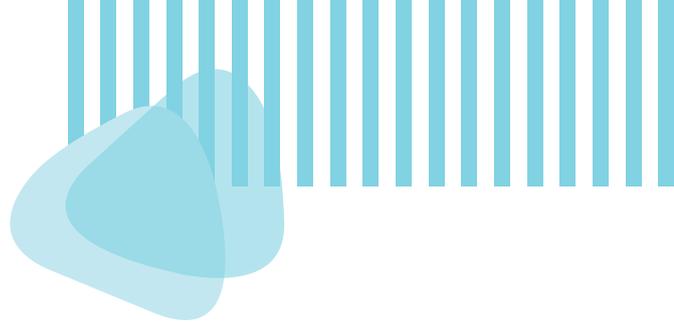
Pour vous souhaiter une excellente année 2023, ainsi qu'à vos familles et vos proches, trois mots essentiels de la vie me viennent à l'esprit et ils ont une valeur inestimable : la Famille, l'Amour et l'Amitié, auxquels j'ajoute naturellement la Santé.

Que 2023 vous comble de Bonheur, Patience et Espoir.

Très Cordialement

Le Maire, Jean-Philippe Lhôtélais

Directeur de la publication : Jean-Philippe Lhôtélais
Responsable de la publication : Martine Rebeschini
Réalisation : Stéphane Coltice Conseil Pro – Meillonas
Infographie : Direct et Création – Villefranche sur Saône
Impression : imprimerie Fontaine – Ambérieu en Bugey



PROGRAMMER / PLANIFIER / FINANCER DES OBJECTIFS TENUS

Malgré une actualité difficile au cours de ces deux dernières années, le planning annoncé par la municipalité de Crottet a jusqu'alors été tenu.

Demain, en 2023-2024, nous essayerons de faire face à notre engagement majeur en construisant le futur complexe cantine/garderie.

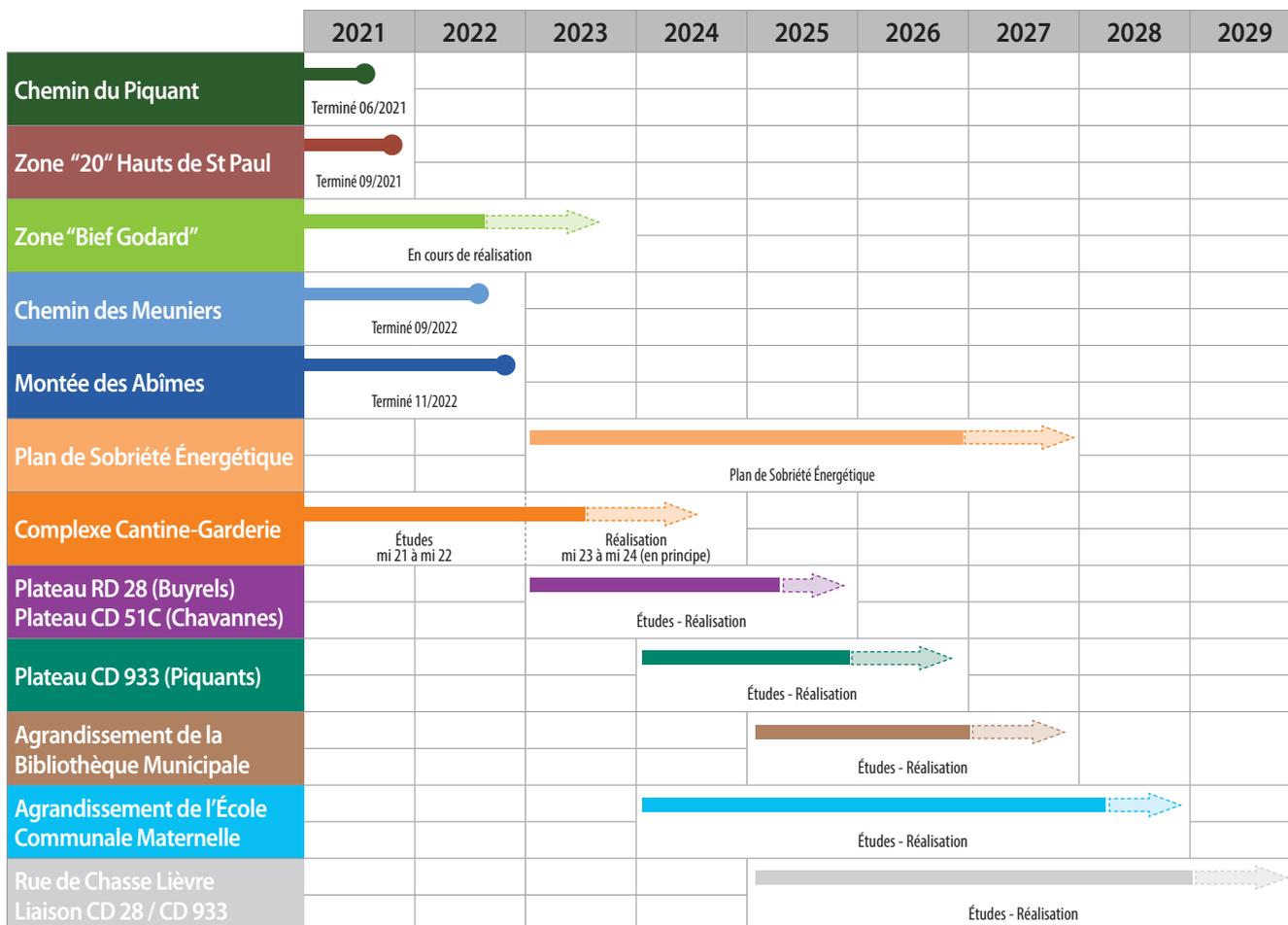
Au-delà de cela, dans une mandature de six années, il se fait toujours jour de nouveaux besoins. En étudiant l'évolution des effectifs de notre école communale construite pour 9 classes et l'augmentation du nombre de naissances sur la commune, nous avons

soulevé la nécessité d'agrandir la part allouée à l'école maternelle. L'inspectrice nous a octroyé l'ouverture d'une huitième classe à partir du 3 janvier 2023 et un dispositif ULIS a été mis en place. Nos neuf classes sont donc utilisées et, à brève échéance, il nous faudra manifestement développer davantage notre complexe scolaire. Cet agrandissement répond également aux attentes de l'État dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, **tout en gardant un développement de la commune conduit et mesuré.**

Malgré cela, nous essayerons de tenir nos autres projets que sont la réalisation des plateaux des Buyrels (RD28), de Chavannes (RD51C) et des Piquants (CD933), ainsi que l'aménagement du Bief Godard. Toutefois une interrogation majeure se pose : à quel niveau seront demain les subventions octroyées par l'État, la Région et le Département ?

Soyez toutefois certains qu'aujourd'hui comme hier, et plus encore demain, votre conseil municipal sera à l'ouvrage afin de réaliser tout ce qui avait été prévu jusqu'en 2026.

Echelonnement plan à 5 ans et plus...



OPÉRATION DE REVITALISATION DU QUARTIER DE LA GARE

Créée par la loi ÉLAN portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, l'ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) est un projet de requalification d'ensemble.

Elle facilite la rénovation de logements, de locaux commerciaux et artisanaux pour créer un cadre de vie attractif et propice au développement à moyen et long termes de nos villages.

La mise en œuvre des actions relevant de différentes composantes (habitat, urbanisme, commerce, économie et politiques d'appui) est coordonnée par l'intercommunalité et votre maire, vice-président de la Communauté de Communes, en est l'animateur.

Cinq communes sont concernées : les 2 pôles structurants que sont Pont-de-Veyle et Vonnas, la zone d'influence de Pont-de-Veyle avec les communes de Laiz et Crottet et la commune de Mézériat comme bourg accessible.

Pour que les différents financeurs apportent leur soutien (50% des différents coûts), des conventions ont été signées entre l'État et ses établissements publics représentés par la Préfète, l'Intercommunalité et les 5 communes membres volontaires.

Les 4 actions-phases sont en relation directe avec le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) et notre PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) :

- Améliorer la qualité du bâti de l'habitat et du commerce ;
- Adapter l'offre commerciale aux attentes des habitants ;
- Améliorer la qualité des espaces publics ;
- Prendre en compte les enjeux environnementaux.

Dans un monde où prix des carburants et nécessité impérieuse de réduire nos émissions de gaz à effet de serre nous conduiront irrémédiablement et très rapidement à repenser nos déplacements*,

le train s'imposera comme une alternative à adopter dès que possible.

Alors disposer d'une gare sur son territoire devient un énorme atout, d'autant plus quand elle se trouve dans une zone objet d'un projet de revitalisation. On imagine aussi l'impact que peut avoir un tel projet sur les commerces de la zone, installés de longue date ou plus récemment et qui travaillent au développement et à la pérennité de leur activité pour servir une clientèle soucieuse de s'approvisionner en local.

Les acronymes qui gravitent autour de l'opération de revitalisation, tels que ORT, ÉLAN, PCAET, SCOT et PLUi, sont certes quelque peu « ingrats », mais ils laissent entrevoir une évolution très positive.

** Le train, c'est en moyenne 30 fois moins de gaz à effet de serre qu'en voyageant seul avec sa voiture.*



MONTÉE DES ABÎMES & CHEMIN DES MEUNIERIS : DEUX RUES ENTIÈREMENT RÉHABILITÉES

En 2022, des rénovations ont été lancées par la mairie afin d'offrir de meilleures conditions de circulation. La Montée des Abîmes et le Chemin des Meuniers étaient en première ligne de ces réhabilitations.

Après de longs travaux dus à la construction des lotissements des Terrasses et du Verger, la Montée des Abîmes avait souffert et méritait une remise en état. Le souhait des riverains a été réalisé avec la rénovation complète de la surface de roulement comme des trottoirs. En plus des aspects esthétique et pratique, la notion de sécurité a également été prise en compte avec la création de deux passages surélevés. Un joli chantier et un suivi très satisfaisant assuré par l'entreprise Colas, à la suite d'une étude de la part d'Infratec. Réel progrès, cette réhabilitation a profité d'une subvention de 50 000 € de la part du Conseil Départemental pour un budget global estimé à 180 000 € HT. La vitesse y est maintenant limitée à 30 km/h avec un tonnage maxi de 3,5 tonnes sauf cars, pompiers, SMIDOM.



Le Chemin des Meuniers a, quant à lui, été élargi par les employés municipaux qui ont déplacé le fossé d'un mètre, pour un budget de 5 000 € HT. La surface de roulement a ensuite été rénovée par l'entreprise SOCAFL de Crottet pour un montant de 27 384 € HT. Les conditions de sécurité étaient, ici également, au cœur des préoccupations.



CANTINE/GARDERIE : DÉBUT DE CHANTIER EN 2023

Projet majeur de cette mandature, le nouveau complexe cantine/garderie devrait ouvrir ses portes fin 2024/début 2025. L'avant-projet détaillé et définitif est désormais terminé, comprenant la définition des surfaces et la prise en compte de l'environnement. Il prévoit notamment que la cantine pourrait accueillir jusqu'à 180 enfants et la garderie jusqu'à 80 d'entre eux.

La consultation des entreprises devrait intervenir au premier semestre 2023. Nous espérons donc commencer les travaux au deuxième trimestre de la même année et que nos entreprises locales seront les mieux-disantes.

Pour ce chantier, nous avons fait appel à des subventions. À ce jour, seule la région n'a pas encore rendu de réponse et devrait se positionner en début d'année 2023. Au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), l'État nous octroie une somme de 400 000 €, un montant complété par le Département avec une enveloppe de 180 000 € lissée sur les deux années à venir. Enfin, la Communauté de Communes participera à hauteur de 34 000 €, amenant la part des subventions de ce projet de plus d'un million d'euros, à près de 60%. Le reste à charge sera, quant à lui, assumé par la commune.

L'avant-projet détaillé presque finalisé vous a été présenté le 22 juin 2022 et nous allons boucler le dossier afin de débiter les consultations au plus vite. Dans ce contexte, nous espérons pouvoir mettre en fonctionnement les locaux neufs entre la fin d'année 2024 et le début d'année 2025, englobant un délai de travaux d'environ dix-huit mois.



DISPOSITIF ULIS : UNE NOUVELLE UNITÉ LOCALISÉE POUR L'INCLUSION SCOLAIRE

Depuis la rentrée 2022, un dispositif ULIS a été mis en place au sein de l'école communale de Crottet. Un programme méconnu du grand public qui a pourtant de nombreuses vertus lorsque l'on parle d'inclusion en milieu scolaire. Partons à la rencontre de Laurence Thouny, professeure spécialisée auprès de onze enfants de l'école élémentaire.



Calibré pour accueillir douze élèves du CP au CM2, chaque ULIS existant en France est spécialisé et voué à un trouble en particulier. Pour ce qui est du dispositif mis en place à Crottet, il est à destination

d'enfants atteints de troubles des fonctions cognitives, pouvant altérer le langage, l'écriture, l'attention ou encore les fonctions exécutives. Chaque élève en bénéficiant suit donc une partie de ses cours normalement et dispose ensuite de temps particuliers pour travailler sur un programme individualisé, établi en début d'année scolaire comme l'indique Laurence.

« La majeure partie des cours se font dans la classe d'âge de l'enfant et le reste au sein de l'un des quatre groupes que nous avons constitués, selon les difficultés et les forces de chacun. Chaque élève a besoin de préparations différentes, avec pour chacun un manque plus ou moins marqué d'autonomie. Lorsque l'un d'eux intègre le dispositif, débute un véritable travail de déconstruction de ce qu'il a connu jusqu'alors pour lui permettre de se découvrir et de prendre conscience de ses capacités. Cela lui permet de trouver une posture d'élève et de travailler sur l'acceptation de l'erreur. Un gros travail de remise en confiance de l'enfant, mais aussi de sa famille. Les années qui ont précédé son accès au dispositif peuvent avoir été douloureuses. Le but du jeu est, quoiqu'il en soit, de réaliser un suivi sur plusieurs années afin d'avoir de vrais résultats ».

En fonction des facilités et difficultés de chaque enfant, certaines matières ne sont dispensées qu'au sein du groupe dans

lequel il est intégré. C'est le cas du français, mais aussi des mathématiques pour la plupart des élèves du dispositif. Une affaire de capacités, mais aussi de rythme qui sera réétudié tout au long de l'année.

« On essaye de se rapprocher le plus possible du niveau de leur classe d'âge, mais le rythme est avant tout fixé par l'enfant lui-même ».

Laurence Thouny est enseignante depuis 14 ans et certifiée comme enseignante spécialisée (CAPPASH) depuis 2015. Après 9 ans passés dans l'ULIS de Thoisy, elle a à cœur de faire évoluer ses élèves tout en les accompagnant dans leur intégration.

« J'ai vraiment vu évoluer le regard des autres enfants sur ceux qui bénéficient du dispositif. Plus ils sont visibles, plus la communication est facilitée et cela les aide à faire partie du groupe. C'est une vraie richesse pour Crottet d'avoir aujourd'hui un tel programme au sein de son école ».





CROTTET EN 1989



CROTTET EN 2022

LE PLUI (PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL), UN LONG PROCESSUS D'ÉLABORATION

Le 1er janvier 2017, les communautés de communes des cantons de Pont-de-Veyle et des Bords de Veyle ont fusionné regroupant ainsi 18 communes qui constituent aujourd'hui la Communauté de Communes de la Veyle. La nécessité d'envisager un avenir commun s'est alors imposée.

L'élaboration d'un PLUi a donc été initiée en septembre 2018. Par ce document, les élus du territoire construisent, pour les dix années à venir, un projet de développement cohérent, qui se décline en différentes thématiques : l'habitat, le commerce, les équipements, le développement économique, l'agriculture, l'environnement, la culture, le tourisme, les déplacements, etc.

Le PLUi se trouve aujourd'hui en phase finale de son élaboration ; après une mise à l'enquête publique du 13 janvier au 13 février 2023, il sera pleinement applicable à la fin du 1er semestre 2023.

La sobriété foncière : une nécessité, une obligation légale

On a pris conscience, à la fin du siècle dernier, que la plupart de nos projets économiques, résidentiels ou d'infrastructures se développaient au détriment d'une surface agricole ou naturelle ; tous les dix ans, l'équivalent d'un département était ainsi artificialisé. On a alors réalisé que, si on ne freinait pas cette évolution, on courait à la catastrophe. Depuis une vingtaine d'années les lois se sont succédé pour limiter au maximum la consommation foncière des projets : il s'agit d'utiliser nos surfaces agricoles ou naturelles avec la plus grande sobriété.

Le PLUi met en œuvre la loi qui impose de ne pas utiliser pour les 10 années à venir que la moitié de ce qu'ont consommé les 18 communes sur les 10 dernières années.

Construire des logements

Le PLUi permet aux communes d'accepter une population en croissance de 1% par an. À Crottet, cela nécessitera la création de 177 nouveaux logements.

Or 35 logements peuvent être créés à l'intérieur de la zone bâtie de la commune sur des parcelles encore libres ou par division de grandes parcelles déjà bâties.

Le PLUi doit alors donner la possibilité de créer 142 logements en extension urbaine, c'est-à-dire au-delà de la zone déjà bâtie.

Compte tenu de l'obligation d'économiser au maximum le foncier, Crottet se voit allouer une ressource de 7,9 hectares au-delà de la zone déjà bâtie ; il sera donc nécessaire d'y produire des logements avec une densité moyenne de 18 à l'hectare.

Afin de garantir l'harmonie et surtout le confort de vie de ces nouvelles zones, il sera indispensable qu'elles soient agencées dans leur globalité par un aménageur qui fixera les implantations, les orientations, les hauteurs, l'architecture...

Attirer de l'activité économique

Le PLUi octroie à Crottet 10,1 hectares d'agrandissement des deux zones d'activité déjà existantes.

Les documents qui constituent le PLUi

Le PLUi se compose de :

- Une carte qui présente pour chaque parcelle le zonage auquel elle appartient : A (agricole), N (naturelle), U (urbaine), AU (à urbaniser), UX (réservée aux activités économiques ou commerciales)...
- Un règlement qui décrit de façon détaillée ce qu'il est possible de construire dans chacune des zones.
- Des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) : une OAP est un "sur-règlement" applicable sur une zone. Il est obligatoire d'en prévoir pour les zones AU et celles dont la surface excède 5000 m². Crottet compte 7 OAP (5 pour l'habitat et 2 pour l'économie).

L'OAP peut exiger des aménagements du type : espaces verts, sentiers, types de logement... C'est une garantie supplémentaire de qualité.

DE NOUVEAUX PANNEAUX POUR RÉORGANISER LA CIRCULATION

Garants de la sécurité des automobilistes comme des piétons, les panneaux de signalisation font partie des sujets d'attention de la commune de Crottet.

L'entretien et le remplacement de certains panneaux ont été nécessaires en 2022. C'est désormais chose faite. Travaillant sur un plan cadastral afin de n'omettre aucune intersection, les employés municipaux ont fait le tour du village, complétant ainsi le dispositif réalisé en 2021. Ainsi, tous les panneaux « STOP » ont été rénovés, ainsi que les « CÉDEZ LE PASSAGE ».

Un stop a également été ajouté à proximité de la Pâtisserie-Chocolaterie Perruche pour marquer l'arrêt à l'intersection jugée peu claire par les riverains entre la Rue du Bourg et la Rue de la Villa Croteldi. : un point parmi tant d'autres sur lesquels les élus ont à cœur de répondre aux attentes des habitants.

Bien que libre d'organiser la circulation comme il l'entend, le maire a cependant souhaité soumettre son projet à la DDT (Direction Départementale des Territoires) afin d'être certain d'un résultat au plus près de ce qui doit être fait. Après validation, les employés communaux se sont mis à l'œuvre afin de terminer la réalisation dans les plus brefs délais.

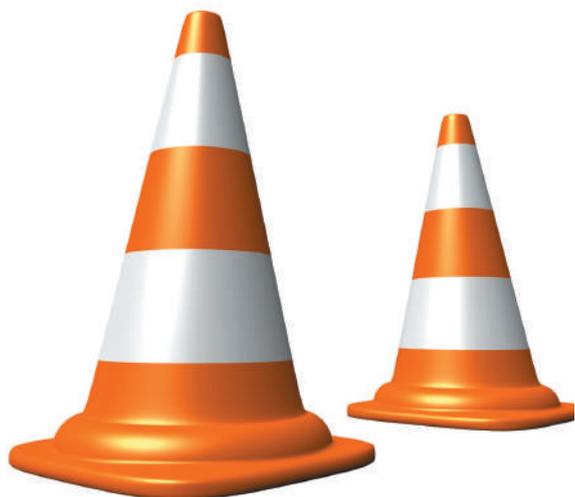
Dans sa globalité, le coût de ces ajouts et rénovations s'élève à 3 400 € comprenant l'achat des matériaux ainsi que la main-d'œuvre de plusieurs jours des employés municipaux.

DES MARQUAGES AU SOL ENTIÈREMENT RÉNOVÉS

Dans la suite logique des panneaux de signalisation, les marquages au sol de la commune ont également été totalement rénovés par les employés municipaux. Une réalisation qui s'est faite en plusieurs étapes, en fonction des autres travaux à réaliser et de la météo. Un chantier perpétuel suivi de très près par les élus qui ont eu à cœur de trouver une peinture qui puisse durer au moins deux ans, sans perte trop importante.

Cependant, le sujet sera surveillé de près au cours des douze prochains mois afin de garder une commune sûre, tant pour les habitants du village, que pour les enfants ou encore les automobilistes de passage.

Le coût total de cette opération s'élève à 700 € pour la peinture, ainsi qu'à 1 800 € pour le temps de travail des employés municipaux.





UN SUCCÈS POUR LE REPAS DES TÊTES BLANCHES

Le repas des Têtes Blanches 2022, après 2 années d'absence, a enfin pu être organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). 145 personnes étaient concernées et 60 d'entre elles étaient présentes le 8 octobre pour partager un moment de joie et de convivialité. Un casting auquel s'ajoutaient les élus et membres du CCAS présents pour le service du repas, concocté par des entreprises de Crottet : plats principaux par la Villa Bressane, pain et tartes de la pâtisserie Perruche, vins de la Cave du Val d'Or et fleurs par la société Sodif, le tout animé par Fifi le Titi Stéphanois pour un moment qui a ravi tous les participants déjà pressés de vivre l'édition de 2023 prévue le samedi 7 octobre.

LE CLUB DE L'AMITIÉ BAT SON PLEIN

Ouvert à toutes les personnes du village de plus de 65 ans, le Club de l'Amitié réunit les seniors de Crottet, deux mardis par mois, depuis plus de 40 ans dans la salle des fêtes. Échanges, bonne entente et convivialité s'invitent ainsi autour de différents jeux

de société, à la discrétion des participants. Certains membres sont natifs du village et maintiennent à travers le club une vie sociale avec ceux qui les ont entourés leur vie durant. Recommandé aux nouveaux arrivants et aux personnes isolées, le Club de l'Amitié est un bon moyen de se faire des amis pour les habitants du troisième âge.

Contact : Aimé Chevrel - 03 85 31 53 91



DES ACTIONS POUR LA MAÎTRISE DU NUMÉRIQUE

Avec l'assistance et par l'intermédiaire de l'ADAPA, un programme « Happy Mobil' » financé en partie par le Département sera mis en place en 2023. Quatre séances d'une heure et demie chacune réuniront six à huit personnes de plus de 60 ans pour leur apprendre à utiliser un smartphone au quotidien. Chaque participant devra venir avec son appareil.

UNE PREMIÈRE À CROTTET : LE POT DES NOUVEUX ARRIVANTS

Reporté pour cause de pandémie, le pot des nouveaux arrivants a eu lieu le 29 octobre 2022, réunissant élus, associations et quarante nouveaux habitants de la commune, ayant emménagé entre mai 2020 et septembre 2022. Un moment très apprécié durant lequel chaque acteur local a eu l'occasion de se présenter, comme le Club des Archers, le Sou des Écoles, la Bibliothèque Municipale qui a proposé



une visite de ses locaux tout proches, l'ASL des cyclistes, le Club de l'Amitié ou Crottet Fleurs & Nature. La soirée a été ponctuée par la diffusion d'un film sur la commune et s'est terminée par un verre de l'amitié. L'occasion pour chacun d'apprendre à connaître ses nouveaux voisins. **Prochaine édition en octobre 2023 !**

LE POSTE DE 5ÈME ADJOINT EST À NOUVEAU ACTIF

Abandonné depuis quelques mois, le poste de 5ème adjoint a été remis au goût du jour pour faire face à l'augmentation de la charge administrative. À ce titre, Michèle Dannacher a été élue le 6 mai 2022. Parmi ses missions, elle a en charge de revisiter tous les documents liant la mairie à des associations qui occupent actuellement des locaux communaux à titre gracieux. Ces nouvelles conventions ont pour rôle de mettre au clair sur le plan légal les responsabilités de chacun. Michèle Dannacher est également en charge du plan de sobriété énergétique et référente pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la commune de Crottet.



DOSSIER

SOBRIÉTÉ OBLIGE

DOSSIER

Les conséquences du réchauffement climatique, aujourd'hui incontestable, le retour de la guerre aux portes de l'Europe avec son énorme impact sur le prix des matières premières et de l'énergie, les pénuries et l'inflation ont propulsé **le thème de la sobriété au tout premier plan.**

La sobriété, un mot presque tombé en désuétude dans nos sociétés occidentales de consommation et d'abondance, n'a sans doute jamais autant circulé dans les médias et les conversations.

Aujourd'hui la sobriété est officiellement inscrite, dans un cadre formalisé par le gouvernement, comme un des fondements des changements à opérer très rapidement dans nos comportements, à tous les niveaux de la société : État, entreprises, collectivités et citoyens. C'est pourtant loin d'être une nouveauté : la sobriété a longtemps été une évidence et, avant l'âge industriel, elle était même dominante.

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

La tension sur les énergies fossiles, conséquence du conflit ukrainien, multiplie par quatre environ le prix du gaz pour les communes qui ne bénéficient pas, contrairement aux ménages*, d'un bouclier tarifaire. C'est dans ce contexte que l'État demande à l'ensemble des acteurs publics, et en particulier aux communes, de réduire leur consommation énergétique de 10 % en deux ans, en actionnant différents leviers regroupés dans un Plan de sobriété énergétique.

À Crottet, une commission municipale animée par Michèle Dannacher, 5ème adjointe, a été récemment créée avec la feuille de route suivante :

- Analyser les postes de consommation énergétique de la commune ;
- Étudier et proposer une liste d'actions susceptibles de faire baisser cette consommation ;
- En évaluer le coût et proposer un programme de réalisation tenant compte des autres chantiers conduits par la commune ainsi que des dispositifs d'aides disponibles ;
- Faire ressortir les points de vigilance éventuels ;
- Mesurer l'impact des actions mises en œuvre.

À Crottet, la consommation énergétique résulte en premier chef du chauffage de l'école, puis de la salle des fêtes et de la mairie. L'impact de l'éclairage public ou de celui des locaux est bien moindre.

Le travail de la commission a débuté : il a déjà mis en évidence des dysfonctionnements du chauffage des bâtiments publics qui ont été corrigés. La température des locaux a été abaissée pour atteindre le seuil réglementaire de 19°C, et des remplacements de régulateurs devraient permettre de moins chauffer les locaux lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Le remplacement des ampoules à incandescence de l'éclairage public par des ampoules à LED a également débuté. Le chantier sera toutefois progressif, car l'opération nécessite de changer l'intégralité de nos mats d'éclairage, elle se révèle donc particulièrement coûteuse.

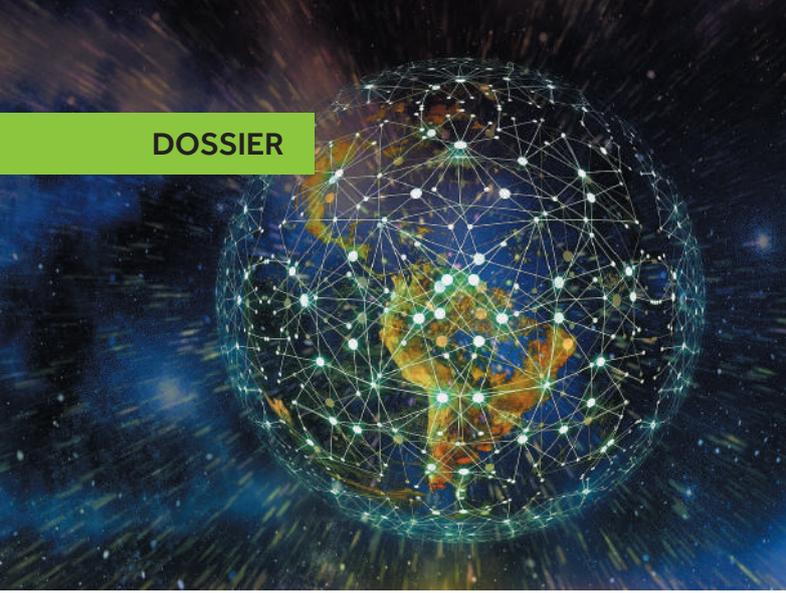
Le travail continue et nous avons bon espoir de réussir à baisser suffisamment la consommation énergétique de la commune avant fin 2024.

D'ici là, nous nous attacherons à faire émerger en toute occasion des usages plus vertueux. C'est ainsi que les illuminations 2022 ont été réduites de deux semaines et concentrées dans le cœur du village.

La COP 27 qui s'est déroulée en novembre dernier nous rappelle le contexte d'accélération du réchauffement climatique dans lequel s'inscrit ce Plan de sobriété énergétique. Afin de remplir les engagements pris par l'Union européenne en 2016 avec la signature de l'Accord de Paris, la réglementation (décret dit tertiaire du 23 juillet 2019) impose de réduire la consommation énergétique de nos bâtiments publics de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.

Dans deux ans, au terme du Plan de sobriété énergétique, nous aurons seulement franchi la première étape d'une longue route qui conduit à 2050 ; il appartiendra aux équipes municipales qui se succéderont de la poursuivre avec la même conviction et la même détermination.

** Les ménages bénéficient d'un bouclier tarifaire limitant la hausse du prix du gaz et de l'électricité à 15 % pour 2023.*



APPRENONS LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Le numérique est officiellement devenu un levier de la transition écologique avec la **promulgation de la loi REEN** - Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique - du 15 novembre 2021. **M. Patrick Chaize, aindinois, sénateur de la circonscription de Bourg-en-Bresse, en a été l'initiateur.**

La loi REEN a pour ambition de réduire l'empreinte environnementale de ce secteur à travers 5 grands objectifs :

- Faire prendre conscience de l'impact environnemental du numérique ;
- Limiter le renouvellement des terminaux ;
- Favoriser des usages numériques écologiquement vertueux ;
- Promouvoir des datacenters et des réseaux moins énergivores ;
- Promouvoir une stratégie numérique responsable dans les territoires.

Une des premières conséquences de la loi REEN est **la fin de l'obligation de fournir des écouteurs lors de l'achat d'un smartphone** et l'obligation de rendre disponible des écouteurs compatibles pendant toute la durée de commercialisation du téléphone

Le numérique a révolutionné notre quotidien, a modifié et modifie toujours, grâce à des innovations incessantes, les techniques de conception, de production, de communication et nos usages.

Chaque jour nous sommes toujours plus nombreux à échanger des mails, à accomplir des démarches administratives, à consulter nos comptes, à faire des achats en ligne, à lire des vidéos en streaming, à prendre place sur les réseaux sociaux et ou encore à réserver un billet de train, un hôtel... Mais contrairement à l'idée que peuvent suggérer certains termes, comme **dématérialisation** ou **nuage** (en anglais cloud), **il n'y a rien de virtuel dans le numérique.**

Le numérique, c'est beaucoup de matériel : les terminaux, les objets connectés : smartphones, ordinateurs, téléviseurs, les réseaux physiques ou mobiles, les antennes, les câbles sous-marins, les satellites..., donc beaucoup de ressources et d'énergie pour fabriquer tout ce matériel et pour le faire fonctionner.

N'oublions pas que la pandémie a été un incroyable accélérateur des usages numériques : recours massif au télétravail, croissance record des téléconsultations médicales, école à distance, nécessité de maintenir les liens familiaux et amicaux..., autant de développements aujourd'hui bien ancrés.



63% DES SMARTPHONES UTILISÉS ONT MOINS DE 2 ANS



LA FABRICATION D'UN ORDINATEUR DE 2 KG, C'EST 588 KG DE MATIÈRES PREMIÈRES, 114 KG DE CO₂ SUR LES 156 KG DE CO₂ ÉMIS SUR SON CYCLE DE VIE



10 À 12 MILLIARDS DE MAILS ÉCHANGÉS EN 1 HEURE DANS LE MONDE (HORS SPAM)

BILAN CARBONE DES COMMUNICATIONS

- 1 MAIL AVEC PIÈCE JOINTE **35 g CO₂ ÉQ/UNITÉ**
- 1 MAIL SANS PIÈCE JOINTE **4 g CO₂ ÉQ/UNITÉ**
- 1 REQUÊTE INTERNET **6,65 g CO₂ ÉQ/UNITÉ**
- 1 TWEET **0,02 g CO₂ ÉQ/UNITÉ**

4% DES ÉMISSIONS MONDIALES DE GAZ À EFFET DE SERRE SONT DUES AU NUMÉRIQUE (2,5% DES ÉMISSIONS DE LA FRANCE)

D'ICI 2025, CE CHIFFRE POURRAIT DOUBLER

15 000 KM: C'EST LA DISTANCE MOYENNE PARCOURUE PAR UNE DONNÉE NUMÉRIQUE (MAIL, TÉLÉCHARGEMENT, VIDÉO, REQUÊTE WEB...)

8,9 ÉQUIPEMENTS / PERSONNE EN 2021 EN EUROPE OCCIDENTALE CONTRE 5,3 EN 2016

48 MILLIARDS D'OBJETS NUMÉRIQUES EN 2025 + 5 000 % EN 15 ANS

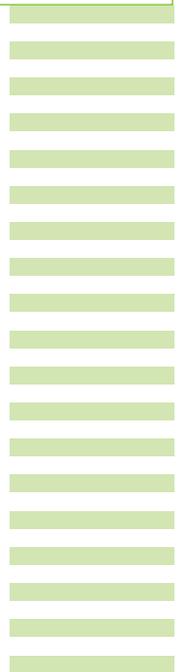
BILAN CARBONE DES ÉQUIPEMENTS

- ORDINATEUR FIXE **169 KG CO₂ ÉQ/APPAREIL**
- ORDINATEUR PORTABLE **156 KG CO₂ ÉQ/APPAREIL**
- SMARTPHONE - CLASSIQUE **16,5 KG CO₂ ÉQ/APPAREIL**

INTERNET AU NIVEAU MONDIAL

67 MILLIONS DE SERVEURS

1,1 MILLIARD D'ÉQUIPEMENTS RÉSEAUX (ROUTEURS, BOX ADSL...)





Dans sa publication intitulée « En route vers la sobriété numérique » de septembre 2022, naturellement disponible sur internet <https://librairie.ademe.fr/cadic/6555/guide-en-route-vers-sobriete-numerique.pdf>, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), engagée dans la lutte contre le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources, dresse un état des lieux et nous livre les clés pour un usage raisonné et raisonnable.

Le site <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>, détaille les actions à mener. Il contient même un simulateur pour évaluer l'empreinte carbone de nos usages numériques : éclairage ô combien intéressant pour une prise de conscience dès lors que l'on ne connaît que le prix de nos forfaits d'accès aux différents services numériques.



Sources : ADEME & 10ème édition du Printemps de l'Économie - Octobre 2022 sous le haut-patronage du Président du Conseil Économique Social et Environnemental, M. Thierry Beaudet.

Alors, sensibilisés au fait que « Cliquer, c'est polluer » (référence à un ouvrage publié en avril 2022 par Julie Martin), apportons notre pierre à l'édifice de la sobriété et contribuons à préserver ce qui peut encore l'être en pensant aux hôtes de demain de notre planète terre.

- ▶ Résistons à l'appel de la nouveauté ;
- ▶ Achetons en fonction de nos besoins réels ;
- ▶ Prenons soin de nos équipements ;
- ▶ Maîtrisons notre consommation vidéo, privilégions le téléchargement plutôt que le streaming ;
- ▶ Faisons régulièrement le grand ménage, en particulier dans nos mails et nos photos et privilégions le stockage sur nos appareils sans toutefois les surcharger ;
- ▶ Prenons l'habitude d'éteindre nos appareils dès que nous n'en n'avons plus besoin et débranchons notre box après usage ;
- ▶ Désabonnons-nous des newsletters que nous ne lisons pas ;
- ▶ Surfons responsable en choisissant bien le type de connexion (la télévision fonctionne encore sans internet grâce à la TNT...), en enregistrant nos sites favoris, en fermant régulièrement les onglets qui ne sont plus consultés, en supprimant fréquemment les cookies et l'historique de navigation
- ▶ Réparons ce qui peut l'être
- ▶ Donnons, revendons, échangeons nos appareils

Pour être à la hauteur des enjeux du réchauffement climatique, enjoindre les individus à la sobriété est un impératif incontournable, mais ne suffit pas. Il faut repenser les modèles économiques, politiques et sociaux et rompre avec l'idéal d'abondance sur lequel se sont construits les économies industrielles et les modes de vie depuis 200 ans. À n'en pas douter c'est le défi de ce début de XXI^{ème} siècle.



FRAISE & BOIS

DES JOUETS POUR ENFANTS

MADE IN CROTTET

À l'origine de l'aventure, un trio : en novembre 2019, Lison et Thibaut Choungny créaient avec Robin Brebant la belle entreprise que nous connaissons aujourd'hui.

Désireux de créer une structure ensemble et d'allier leurs savoir-faire, Lison et Thibaut rêvaient de s'associer à un professionnel du web pour vendre des produits en ligne. Le déclic eut lieu avec Robin et l'histoire voulut que les compères s'apprentent à devenir tous trois parents au moment des premiers échanges au sujet d'une entreprise commune.

L'idée des jouets en bois devint, bien vite, une évidence. « Nous vendons les jouets que nous fabriquons directement dans notre atelier de Crottet indique Lison. Nous partageons l'atelier avec la menuiserie Choungny que Thibaut tient depuis 10 ans, mais les deux structures sont vraiment séparées. Tout est fait sur place. Nous recevons nos pièces de hêtre massif, nous sculptons, nous fabriquons, nous assemblons, peignons, stockons, préparons et expédions directement depuis l'atelier. »

Tournant aujourd'hui avec deux apprentis et un travailleur en



situation de handicap à l'atelier, la petite société pleine d'avenir ne cesse de grandir, développant sa gamme de jouets et de mobilier pour enfant. Un panel à retrouver uniquement en ligne sur le site www.fraise-et-bois.fr, les trois associés ne proposant pas de vente directe à l'atelier.

32 impasse des Pommiers à Crottet
<https://fraise-et-bois.fr/>

SODIF

UN MARCHAND DE COULEURS

Depuis déjà quelques années, la commune de Crottet accueille en son sein l'un des plus importants grossistes en fleurs du pays. Livrant les fleuristes directement à leur porte toutes les 48 heures, la SODIF (Société de Diffusion Florale) offre à ses clients un flux continu de variétés plus enivrantes les unes que les autres.

Avec John Jastszelski aux commandes depuis 6 ans, la SODIF a derrière elle plus de 50 ans d'histoire. Créée sous le nom de Bourgeois en 1968, elle a été reprise par ce fils d'agriculteur, reconverti pour l'occasion

dans le monde de la fleur. « Je suis toujours au contact de la terre et du produit, même si c'est de façon différente confie John. Comme aimait à le dire les anciens propriétaires Mme et M. Janin, on ne vend pas des fleurs, on vend de la couleur ». Comme l'on composerait un arc-en-ciel, chaque variété est ainsi sélectionnée avec soin pour être distribuée dans quatorze dépôts et chez plus de 1500 clients, majoritairement dans l'est de la France.

Et si le siège est à Crottet, représentant localement une quinzaine d'emplois, c'est près de 160 collaborateurs que la SODIF fait

vivre toute l'année. Membre du Collectif de la Fleur Française, l'entreprise aux quelques 35 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel est le seul grossiste inscrit dans ce groupement et dans cette démarche. Une volonté de la part de John qui a su, depuis son arrivée, multiplier par cinq la part donnée aux fleurs françaises dans les achats de la SODIF.

Un grossiste plein d'avenir qui vend uniquement aux professionnels, surtout quand ils sont amoureux de fleurs françaises !

SÉCURISER LES ASSOCIATIONS

Le conseil municipal a à cœur de faciliter l'activité des associations qui, à Crottet, contribuent à l'animation, au développement sportif et culturel, à l'inclusion sociale ainsi qu'à la qualité de vie. Depuis des années, ces associations bénéficient ainsi d'un local communal mis à leur disposition à titre gratuit. Légalement, cette situation s'interprète comme une occupation du domaine public par une personne morale privée. Elle doit être encadrée.

Pour autant, aucun document n'a jamais été signé entre la commune et ces associations, afin de définir les droits et devoirs de chacun au regard de ces locaux. Cette situation est préjudiciable :

- aux associations qui n'ont pas de statut en tant qu'occupant,
- à la commune qui demeure responsable de locaux dont elle ne maîtrise pas l'usage.

Une démarche de régularisation a donc été entamée, aboutissant à la signature d'une convention entre le maire et chacune des associations concernées.

ASL

L'Amicale Sports et Loisirs vous accueille à partir de l'âge de 16 ans pour la pratique du vélo (route, VAE : vélo à assistance électrique, VTT : vélo tout terrain).



Les sorties Route ou VAE ont lieu toute l'année le mardi, jeudi, samedi ou dimanche. Après une ou plusieurs sorties, chaque « prétendant » peut, s'il le souhaite, prendre une licence, avec un certificat médical à jour (pratique du vélo). Toutes les informations figurent sur le site asl-crottet01.fr, notamment les manifestations organisées par le club.

Contact : Jean-Louis Cauty, président - 06.07.42.60.12

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lecteurs assidus ou pas, les membres de la Bibliothèque ont toujours le plus grand plaisir à vous accueillir.

Entrée libre, gratuite

Consultation sur place pour tous



Animations régulières :

- Raconte-moi une histoire : le premier samedi de chaque mois à 11h00
- Atelier tricot : le dernier lundi de chaque mois de 14h00 à 17h00
- Atelier mandalas : tous les samedis de chaque mois **sauf le premier** de 10h00 à 12h00 et tous les mercredis de 14h30 à 17h30
- Atelier tricot pour ados : le dernier samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00

Animations temporaires 2023 :

Expo Musique, Semaine de la Petite Enfance

Inscription gratuite pour tous

Prêts de livres

Accès à 2 plateformes numériques : formations informatique-bureautique, Cinéma

Horaires d'ouverture, sauf jours fériés

Mercredi 14h30-17h30

Vendredi 16h00-18h30

Samedi 10h00-12h00

Sauf pendant les vacances scolaires,

vendredi 16h30-18h30





CROTTET ÉVASION

Crottet Évasion est une association qui a pour vocation de proposer, à tout public, différentes manifestations artistiques, sportives, culturelles et pleine nature.

Pour l'année 2023, notre programme de manifestations s'établit comme suit :

- « Le Gros t'avion » - pièce de théâtre jouée à la salle des fêtes de Crottet par la Troupe SCARENA de Lescheroux
- Thé dansant animé par Stéphanie RODRIGUEZ et son orchestre à Replonges
- Sa traditionnelle randonnée des digues (2 circuits pédestres et 1 circuit VTT)
- Une sortie en bus sur un marché de Noël en Alsace



Contact : crottetevasion@orange.fr – 06.28.30.82.38

LES ARCHERS DE CROTTET

Depuis la rentrée de septembre 2022, le club est en plein essor. Il compte 44 archers : 27 jeunes et 17 adultes et, après 1 mois de pratique, quelques 52 badges de progression ont été remis.

Ce sport, bon pour le corps et l'esprit, se pratique toute l'année et est accessible à tous. Il permet de progresser rapidement, d'acquiescer de la concentration et de gagner en confiance en soi.

Quelques membres se distinguent dans les classements départementaux, régionaux et nationaux : Yannick FAYEMI, Sabrina VIEILLARD GRELET, Tom VIEILLARD GRELET et Michaël VIEILLARD.

Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis de 18h30 à 21h00 et les mercredis de 15h00 à 21h00.



PASSION PATCH

De 14h00 à 17h00, tous les lundis, une dizaine de personnes se retrouvent, à la salle de réunion de Crottet, pour réaliser des ouvrages en patchwork, c'est-à-dire des assemblages de tissus de formes et de couleurs variées.



Les morceaux sont cousus soit à la main, soit à la machine, entre eux ou superposés.

L'équipe actuelle est prête à accueillir de nouveaux membres aimant un peu coudre, ayant de l'imagination et l'envie de créer de leurs mains.

Contact : passionpatch8@gmail.com ou 06 02 06 60 83

LE SOU DES ÉCOLES

Créé il y a plus de 60 ans, le Sou des Écoles propose diverses manifestations ouvertes à tous tout au long de l'année afin de financer des activités pour les enfants de l'école : classe de neige, sorties au cinéma ou au théâtre, intervenants en sport ou en art.

Ainsi en 2023, ce sont les classes de CM1 et CM2 qui partiront à Giron (sud des Montagnes du Jura, dans le département de l'Ain).

Forte de 34 membres, l'association innove cette année en proposant un vide-greniers le dimanche 14 mai. Elle vous y attend nombreux.



TENNIS CLUB DE VEYLE SAÔNE

Vous avez entre 4 ans et 99 ans, vous aimez vous amuser et le sport. Alors venez nous rejoindre au Tennis Club de Veyle Saône !

Du lundi au samedi des cours de niveaux sont organisés afin de vous améliorer ou de progresser au tennis. Pour les petits : des jeux ludiques avec des balles en mousse et des raquettes. Pour les plus grands : des exercices plus physiques mais toujours dans une ambiance bon enfant.

Pour plus de renseignements, appelez-nous au 07 83 60 57 47 ou visitez notre site. Sportivement.





Toutes les deux ont plus de quatre fois vingt ans et pourtant...

Alors que leur âge pourrait les inciter à prendre un repos bien mérité, Janine et Cécile œuvrent toujours au sein de l'association **CROTTET FLEURS & NATURE** qui compte une quinzaine de bénévoles et donne chaque année de si belles couleurs à notre village.

Nées de parents agriculteurs respectivement installés à Crottet, et plus précisément dans le hameau de Chavannes, pour la première et à Manziat pour la seconde, elles ont une passion pour les fleurs et la générosité qu'il faut pour continuer à travailler bénévolement pour le bien commun : un cadre de vie plus agréable pour les habitants et les visiteurs de notre jolie bourgade.

Faisons plus ample connaissance !



JANINE CHAMBARD

Janine n'a quasiment jamais quitté Crottet, sauf au début de son mariage avec Armand Chambard avec qui elle a aussi partagé les bancs de l'école communale.

Dès l'âge de 16 ans, elle rejoint la Croix Rouge. Elle participe aux tournées pour la collecte des dons, ce qui lui permet d'acquérir une solide connaissance du village et de rencontrer les habitants. De cette époque elle garde aussi le souvenir des visites faites avec ses camarades de Crottet, Raymonde Gondcaille et Madeleine Manigand, à l'hôpital militaire Desgenettes de Lyon : les jeunes filles étaient chargées de distribuer des paquets de cigarettes aux blessés de la guerre d'Algérie. Cet engagement pour la Croix Rouge est le premier et sera suivi de bien d'autres : dans les années 60, chaque mois, elle aide docteurs et assistantes sociales qui suivent la croissance des bébés sur le secteur de Pont-de-Veyle (c'est Janine qui fait la pesée des bébés), elle rejoint Cantonaide, est membre de la Commission Communale des Impôts Directs et de la Commission de Contrôle des Listes Électorales...

Quant à sa passion pour les fleurs et les plantes, elle la développe seule grâce à ses lectures et ses expérimentations. Dans la ferme de ses parents à Chavannes, il y a certes des fleurs, mais ce sont essentiellement des fleurs anciennes comme des pivoines, des marguerites... qui ne requièrent pas de soins particuliers. Elle crée son premier massif alors qu'elle vient d'épouser Armand et que leur couple réside à Pont-de-Veyle dans un tout petit appartement situé dans une ruelle à proximité de la rue de Baloux. En échangeant un regard complice, ils se souviennent : Armand était chargé de récupérer des cailloux pour délimiter le massif, tandis que Janine transportait des sacs de terre sur sa bicyclette...

Après avoir travaillé un temps pour les Laboratoires Sarbach à Chatillon-sur-Chalaronne, entreprise ô combien réputée dans la production de médicaments et qui existe toujours sous la bannière Mylan tout récemment devenue Viatrix, elle fait le choix de se consacrer à son foyer et à l'éducation de ses deux fils.

Elle dispose d'un peu de temps et en mai 1974 elle rejoint le Comité de Fleurissement de Crottet que vient de créer Marie-Louise Morel, suivie dans la fonction de présidente par Aline Vigoureux, maraîchère de métier qui a grandement fait évoluer le fleurissement grâce ses connaissances et à l'utilisation de sa serre pour la production des plants.

Près de 50 ans plus tard, Janine est toujours là, investit chaque début d'année la salle-à-manger familiale pour que la germination des graines de fleurs soit optimisée (bégonias, pervenches de madagascar...), prépare des boutures (coléus, bougainvillier...), est à pied d'œuvre sur le terrain et partage son savoir-faire : récolte des graines, semis, repiquage, taille, prélèvement des boutures, bouturage... La transmission, c'est aussi l'affaire de Janine.



CÉCILE REVEL

À l'heure de la retraite, le couple formé par Cécile et Joseph décide de vendre la ferme de Cruzilles-lès-Mépillat où Joseph a toujours vécu, d'abord avec ses parents, puis avec Cécile qu'il a épousée en 1960 et leurs six enfants. C'est ainsi qu'ils arrivent à Crottet en 1996, séduits par une bien jolie maison intégrant bois et briques.

Cécile est une femme courageuse et bienveillante, des qualités qui trouvent sans doute leur fondement dans son enfance. Elle a grandi au sein d'une fratrie qui comptait 13 enfants dont 2 paires de jumelles. Aussi, dès son plus jeune âge, elle a apporté sa contribution à la bonne marche de la maisonnée, en particulier auprès de son père pour les soins à donner aux animaux de la ferme (vaches, cochons...) et pour tous les autres travaux agricoles. Une grande famille, c'est l'école du partage et de l'entraide et ça ne s'oublie pas.

Cécile s'investit dans plusieurs mouvements : la JAC (Jeunesse Agricole Catholique), le GDAF (Groupement de Développement Agricole Féminin) – elle en était la correspondante pour Cruzilles-lès-Mépillat (c'est ainsi qu'elle a pu se former à l'informatique et à la comptabilité), elle intègre la Croix Rouge puis Cantonaide, le Comité Paroissial, le Club de l'Amitié, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), et démontre en toute occasion sa bienveillance à celles et ceux qui en ont besoin...

Élever et éduquer six enfants tout en travaillant sur l'exploitation agricole fut à n'en pas douter une charge très lourde. Mais Cécile prend encore le temps de porter les traditions bressanes avec le groupe folklorique « Les Sabots de Cruzilles » qu'elle rejoint dès sa création en 1993 et qu'elle n'a jamais quitté. Ainsi, elle se produit toujours avec les autres adhérents pour des temps d'animation dans les Ehpad, sur les marchés... Le groupe fêtera ses 40 ans le dimanche 2 avril 2023.

Cécile démontre toute sa détermination, son courage et la force de ses convictions en faisant à pied le Chemin de Compostelle l'année de ses 70 ans, en compagnie de l'une de ses sœurs de 10 ans sa cadette. Elles partent du Puy-en-Velay pour rejoindre 2 mois plus tard Saint-Jacques-de-Compostelle en Espagne. Chapeau bas !

En 2000, Cécile décide d'apporter sa contribution au fleurissement de la commune. L'amour des fleurs, elle l'a contracté enfant : la maison familiale et le jardin de Manziat étaient fleuris (pétunias, dahlias, lupins...) et elle a développé son savoir-faire au cours des années sur l'exploitation de Cruzilles-Lès-Mépillat, tant pour les fleurs que pour les légumes. Semer et repiquer en godets n'ont pas de secret pour elle et c'est une chance pour notre commune.

Ainsi, en 2022, Cécile a produit seule quelques 700 plants prêts à être positionnés dans les massifs : œillets d'Inde, cléomes, rudbeckias, mufliers, zinnias... C'est un travail de plusieurs mois !



Un très grand bravo et un très grand merci à Janine et à Cécile pour leur ténacité et tout le travail accompli bénévolement pour le bien commun et naturellement toute notre reconnaissance à l'équipe de CROTTET FLEURS & NATURE qui porte haut les couleurs de Crottet malgré les difficultés liées aux restrictions d'eau.

C'est un sujet majeur et, après plusieurs années marquées par des épisodes répétés de fortes chaleurs et une pluviométrie insuffisante, un fleurissement durable combiné à une utilisation restreinte des ressources en eau permettra à notre commune de se réinventer toujours dans un esprit d'embellissement.



GEORGES PONCIN

Le collectionneur d'histoires vécues

Depuis 69 ans, l'enfant du pays a toujours le sourire lorsque l'on parle du village qui l'a vu naître. Parti de CROTTET durant quelques mois pour son service national, Georges PONCIN a toujours vécu ici, arpentant les chemins de son enfance en quête d'histoires d'un autre temps.

Féru de ce que ce passé recèle en ce sens, Jojo œuvre depuis son départ en retraite pour faire vivre la mémoire de Crottet sur deux orientations : celle de l'histoire et celle du souvenir.

« Ayant connu l'évolution de notre village tant démographique qu'urbanistique c'est à partir de 2009 que je me suis attaché à structurer un canevas de recherches ; les paysages ont bien changé depuis mon enfance, le développement industriel de Mâcon a attiré de nombreux employés mais qui ont construit leur résidence principale sur la commune. Sans trop m'attarder sur cet aspect matériel, j'ai souhaité traduire et diffuser mes deux passions « histoire » et « souvenir » au travers d'une part de 4 brochures visibles sur le site internet de la Commune (Au fil du temps) et surtout d'albums photo reprenant la vie de Crottet de 1900 à 2019 »

Il se doit d'associer à la production des albums Paulette SEIGNE car sans elle le travail aurait été parcellaire. De nombreuses visites aux archives départementales ont été nécessaires afin d'enrichir toutes les parutions. Et si la prochaine édition est sur le métier, Jojo a ralenti la cadence, se concentrant davantage sur son rôle d'élu, une fois de plus au service de la commune et de ses habitants. Pourtant, même si la passion reste certains soirs au fond d'un tiroir, elle demeure au fond de son cœur, comme une collection de timbres qui vous fait voyager dans le temps.

JULES BELICARD

Une nouvelle recrue pour les pompiers de Crottet

Rêve d'enfant par excellence, le casque de pompier fait office de trophée pour bien des petits garçons. Un métier idéal et qui peut sembler inatteignable quand on a moins de dix ans. Quelques années plus tard, Jules Belicard souhaite toujours faire de ce rêve une réalité en intégrant l'équipe de pompiers de Crottet. Aujourd'hui tout juste âgé de 18 ans, Jules a eu envie d'être pompier très tôt dans son enfance.

« J'ai décidé de m'engager pour pouvoir échanger avec des pompiers et en savoir plus sur leur quotidien ».

Né à Arnas (69) et devenu habitant de Crottet avec ses parents il y a 7 ans, le jeune pompier poursuit une licence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) au Creusot. Le week-end, il vit son aventure au CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré), se mettant ainsi au service de la communauté de la plus belle des façons, aux côtés de huit autres pompiers actifs.

« Plus tard, j'aimerais tenter le concours des pompiers de Paris afin d'aborder la partie militaire du métier. J'aurais pu m'engager auprès d'eux juste âgé de 18 ans, mais j'ai préféré faire des études pour avoir une solution de repli. Si je n'y arrive pas, je pourrai tenter le concours des pompiers professionnels, mon niveau scolaire pourrait alors me permettre de rentrer à un niveau de responsabilités plus élevé ».

Désireux de consacrer sa vie aux autres, Jules enchaîne actuellement les formations afin de pouvoir sortir seul sur tout type d'interventions. Une belle aventure qui prouve, une fois de plus, que la valeur n'attend pas le nombre des années.



POURQUOI L'ESPACE « ARMAND VEILLE » ?



Le cœur de notre village de la mairie à la salle des fêtes se nomme l'Espace Armand Veille. Même si une stèle devant la salle des fêtes marque son souvenir, il nous semble important de rappeler qui il était et son importance dans l'Histoire locale.

Armand Veille, chauffeur de métier, vivait à Crottet, Montée des Abimes, avec son épouse, Maria Veille, et ses trois enfants. Membre de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) de Léon Blum, il animait avec ferveur la section de la Ligue des droits de l'Homme dans le canton de Pont-de-Veyle dans les années 1930, alors que les dictatures totalitaires menaçaient la paix de l'Europe.

Plus jeune maire de France du Front Populaire, dont il soutenait l'action pour le progrès social, il est élu à la mairie de Crottet en mai 1936, à l'âge de 26 ans.

Après la défaite de 1940, ses convictions républicaines qu'il ne cachait pas, et son aversion envers le régime très particulier de l'État français dirigé par Pétain, l'ont conduit à condamner avec force le régime de Vichy. Il fut alors dénoncé aux autorités pétainistes, qui le démisèrent de sa fonction de maire en septembre 1941.

Il s'engagea alors dans la Résistance, et fonda, au début de 1943, l'Armée Secrète (AS) de Crottet avec M. Thollot, l'instituteur du moment, grand pourvoyeur de faux papiers. En juin 1944, Armand Veille sera nommé chef du sous-secteur de Pont-de-Veyle.

C'est avec détermination qu'il transportait matériel et armement utiles aux groupes d'action. Les résistants se retrouvaient alors à La Samiane, véritable QG (Quartier Général) de l'Armée Secrète du canton pour échanger. Certains se retrouvaient chez lui et partageaient l'omelette dans sa cuisine, avec sa famille. Au-dessus de la soue à cochon de sa ferme, espace que les soldats allemands rechignaient souvent à fouiller, des inscriptions sont toujours visibles comme « ici Londres » ou « 2^{ème} Bureau » ou alors « Dortoir n°1, n°2 et n°3 ». Elles sont certainement la preuve de son action pour cacher les résistants recherchés et les jeunes du secteur qui cherchent à gagner le Maquis dans le Bugey. Le risque était grand de mener chez soi de telles actions.

Le 19 août 1944, quelques jours après que le débarquement en Provence ait eu lieu, Armand Veille, accompagné de deux hommes, part en mission de ravitaillement d'essence pour le maquis à Mâcon, sentant le départ des occupants proche. Son véhicule est arrêté, place Saint-Clément, par la Feldgendarmarie pour un contrôle. Suite à une échauffourée, Armand Veille sera tué, mortellement touché par une rafale. A quelques jours de la Libération, le sous-secteur de Pont-de-Veyle, profondément choqué par cette disparition, se retrouve sans commandement. Une plaque à Saint-Clément rappelle ce tragique épisode des « fusillés de Saint-Clément ».

Il était donc tout naturel que la place centrale du village prenne le nom de son ancien héros et rende hommage à son action d'autant plus qu'approchent les 80 ans de son assassinat. Cela sera l'occasion de rappeler les valeurs et l'engagement des membres de la Résistance pour une France libre et démocratique.





UNE CURE DE JOUVENCE « URBAINE » POUR LE TRANSFORMATEUR EDF

Le 9 octobre 2022, le transformateur EDF du chemin de Ruette-Metelle a été métamorphosé grâce au talent des artistes graphes de la société lyonnaise Art-Up. Les jeunes archers du Club de Crottet ont participé en signant l'une des faces. Un dispositif gagnant-gagnant : les jeunes ont pu rencontrer des artistes du « street art », autrement dit l'art de la rue, et la commune a pu bénéficier d'une subvention couvrant la moitié de la réalisation, soit un montant net restant à charge de 250 €.

DE NOUVEAUX ARBRES À VENIR AUX ABÎMES

Classé en zone d'espace boisé, le lieu qui fera l'objet de nouvelles plantations est aujourd'hui une prairie. Trois rangées d'arbres et d'arbustes seront ainsi plantées par l'ONF (Office National des Forêts) après le choix des essences, l'opération bénéficiant en outre d'une subvention du Conseil Départemental de l'Ain. La plantation a pris quelques mois de retard pour cause de sécheresse des sols et devrait être réalisée en début d'année 2023.



UN AFFOUAGE EN COURS SUR LA DIGUE DE CHAVANNES

Après le tri des branches et le marquage des tiges qui ont d'ores et déjà été réalisés, la partie administrative est en cours avec la venue de tous les acquéreurs et les signatures d'engagement. 10 lots de 80 tiges chacun ont ainsi été créés et seront vendus 100 € chacun dont les recettes reviendront à la commune.

UNE QUARANTAINE D'USAGERS POUR LE PUIIS MUNICIPAL

En libre-service pour les habitants de la commune, la vanne du puits municipal a cependant dû être équipée d'un cadenas à code suite à l'arrêté sécheresse rouge entré en vigueur sur la commune. Afin de stopper les allées et venues de personnes extérieures au village, une inscription au secrétariat est désormais nécessaire aux habitants de la commune pour disposer du code. Depuis l'installation de ce dispositif le 9 août, 42 personnes se sont inscrites, dont deux agriculteurs.



**MATINÉE CITOYENNE DU 24 SEPTEMBRE
NETTOYONS LA NATURE EN PARTENARIAT AVEC
LES CENTRES E. LECLERC**



**UNE NOUVELLE
SIGNALÉTIQUE
POUR LES
MONUMENTS ET
SITES DE
LA COMMUNE**



**COMMÉMORATION
DE L'ARMISTICE
DU 11 NOVEMBRE**



**FÊTE DU BATTAGE
DU 15 AOÛT PAR
HISTOIRE ET
COLLECTION**



**OCTOBRE SOLIDAIRE : OCTOBRE ROSE
ET VENTE DE BRIOCHES POUR L'ADAPEI
AVEC LE SOUTIEN DE LA PÂTISSERIE
PERRUCHÉ**



**LES ILLUMINATIONS ET LE MARCHÉ DE NOËL
DU 17 DÉCEMBRE**

Agenda 2023

ARCHERS CROTTET 01

- 21/01 : Concours + repas Saint-Sébastien
23/04 : Portes ouvertes extérieur
14/05 : Concours tir à l'oiseau
25/06 : Portes ouvertes
09/07 : Concours amical
26/08 - 27/08 : Portes ouvertes
06/10 : Assemblée Générale

ASL

- 13/01 : Galette des Rois
13/02 : Remise des licences
18/03 : Randonnée du printemps
29/05 : Rallye de pentecôte
15/10 : Gentleman Saint-André-d'Huiriat
12/11 : Loto
18/11 : Assemblée Générale

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

- 20/01 : Nuit de la lecture - « La peur »
Pour les ados et les adultes
21/01 : Raconte-moi une histoire - « La peur »
Pour les enfants
Automne 2023 : Jeux vidéos pour ados
en partenariat avec la Direction
de la Lecture Publique

CLUB DE L'AMITIÉ

- 04/02 : Belote à la vache
02/04 : Loto de printemps
01/10 : Loto
25/11 : Belote coincée

COLLECTION ET HISTOIRE

- 26/02 : Assemblée Générale
15/08 : Battage à l'ancienne
22/10 : Loto

COMMUNE

- 08/01 : Vœux du Maire
13/05 : Théâtre
07/10 : Repas des Têtes Blanches
16/12 : Marché de Noël

CROTTET ÉVASION

- 12/03 : Théâtre
30/04 : Gala dansant à Replonges
25/06 : Randonnée des Dignes
15/10 : Loto
02/12 : Marché de Noël à Fribourg

CROTTET FLEURS & NATURE

- 17/02 : Assemblée Générale
19/02 : Loto

CSMM SPORT

- 12/02 : Loto
26/11 : Loto
02/12 : Vente de sapins

RACING SPORT 2000

- 16/04 : Loto

RALLYE JUMP TEAM

- 07/05 : Loto
03/09 : Loto
05/11 : Loto

ROBIN SPORT

- 15/01 : Loto
19/03 : Loto
10/12 : Loto

SAPEURS POMPIERS

- 05/11 : Vente à emporter - saucissons beaujolais
02/12 : Cérémonie de la Sainte-Barbe

SOU DES ÉCOLES

- 3/03 : Vente à emporter
14/05 : Vide-greniers
11/06 : Fête des familles
15/09 : Assemblée Générale
19/11 : Loto

ULM

- 14/07 : Feu d'artifice